

DÉPARTEMENT
DE DUNKERQUE

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
17 septembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2025D107

OBJET :
12. CRÉATION DU
HAMEAU « LE
LAURIER ». AVIS DU
CONSEIL MUNICIPAL.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-trois SEPTEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. NUGOU Boris Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BLANQUART Marine, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. CITERNE Joël
M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

ABSENT : M. DECREUS Christophe

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une réunion s'est tenue avec les habitants du quartier de l'Hermitage (route d'Hazebrouck), afin d'évoquer la vitesse excessive de certains automobilistes à cet endroit ce qui rend cette portion de route accidentogène et dangereuse.

Le Département ne peut pas baisser la vitesse car cette voie se trouve hors agglomération.

Aussi, afin de régler la circulation sur cette voie, et après avis du COPIL Circulation, il est proposé la création d'un hameau, à savoir « Le Laurier », dont les limites de l'agglomération de Merville sur la RD 946 et voies communales rue du Laurier et rue de l'Épinette, sont fixées comme suit :

- PR 9+105 en venant de Morbecque
- PR 8+761 en venant de Merville
- 50 mètres rue du Laurier, à partir de la route d'Hazebrouck
- 50 mètres rue de l'Épinette, à partir de la route Hazebrouck

Le conseil municipal invité à l'unanimité :

- approuve la création du hameau « Le Laurier » ;
- charge Monsieur le Maire d'en informer les différents services concernés (direction générale des finances publiques : service des impôts, service du cadastre, La Poste, SDIS, Gendarmerie...).

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 03.10.2025

ID : 059-215904004-20250923-20250917-01E

